

L'analyse de la conjoncture et
de l'actualité agricole et agroalimentaire

PRISME 34

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE,
UNE AFFAIRE D'EXPERTS

FILIÈRES ANIMALES

Face à de nouveaux défis environnementaux, quelle évolution pour les protéines animales en France ?

Les interrogations sur les systèmes d'élevage et la consommation des produits animaux sont de plus en plus nombreuses. Les injonctions à réduire la consommation de produits carnés ajoutées aux prises de conscience du consommateur orientent la consommation vers une alimentation plus durable et donc plus végétale.

P. 6

DÉCRYPTAGE, les faits marquants de l'actualité commentés par nos experts



P. 2

ŒUFS : L'ovosexage dans la filière œufs française : quand éthique et logique de marché peinent à s'accorder.

RÉCOLTE DE GRAINS : Récolte de grains 2021 : quels premiers enseignements à tirer pour la filière française ?

SUBSTITUTS VÉGÉTAUX : Pourquoi de plus en plus de « géants » du lait et de la viande investissent-ils dans les substituts à base végétale ?

NBT : Comprendre les New Breeding Techniques (NBT) au-delà des passions.



DÉCRYPTAGE

ŒUFS

L'ovosexage dans la filière œufs française : quand éthique et logique de marché peinent à s'accorder

Déjà très impactée par les mesures autour de l'amélioration du bien-être animal, la filière française des œufs et ovoproduits doit se préparer à mettre un terme à l'élimination par broyage des poussins mâles avant 2023. Des solutions existent, mais elles présentent de nombreuses contraintes, notamment de coûts. De telles initiatives prises à l'échelle de l'État Membre et non de l'Union Européenne posent des problèmes structurels de compétitivité.

COMMENTAIRE

- De manière générale, la filière des œufs et ovoproduits en France fait figure de « filière test » lorsqu'il s'agit de mettre en place des mesures relatives au bien-être animal. Force est de constater que les éleveurs, et plus globalement l'amont de la filière, n'ont rarement d'autre choix que de s'adapter aux nouvelles contraintes qui leur sont imposées. L'exemple qui aura fait couler le plus d'encre, tant en termes d'impact industriel qu'économique, est celui de l'obligation à venir de la fin des poules pondeuses en cages (code 3), tandis que certains équipements de cages réalisés aux normes de 2012, ne sont toujours pas complètement amortis.
- D'autres éléments d'actualité inquiètent l'ensemble de la filière, tels que :
 - Les interrogations récentes d'ONG quant à l'éthique des élevages au sol (code 2), alors même que ces derniers sont la première des solutions à la transition vers le hors cage et qu'ils ont fait l'objet d'investissements récents très conséquents ;
 - La baisse actuelle de la consommation d'œufs issus de l'agriculture biologique (code 0). Le déclassement des œufs Bio excédentaires, nettement plus chers à produire que les autres, se fait aujourd'hui au prix de l'œuf industriel, avec les conséquences que l'on imagine sur les marges des producteurs ayant fait le choix de la conversion.
- De fait, c'est dans ce contexte déjà relativement incertain que la France a décidé d'aller plus loin dans la réglementation en matière de bien-être animal, en accompagnant l'initiative allemande de la fin du broyage des poussins mâles : des solutions de sexage des poussins dans l'œuf (« ovosexage ») devront ainsi obligatoirement être opérationnelles pour 100 % des œufs de tous les couvoirs français d'ici la fin 2022. Ces solutions existent mais présentent chacune leurs contraintes : techniques, zootechniques, de surcoût. Ajoutons qu'une fois les investissements réalisés, rien ne dit qu'ils ne seront pas rapidement jugés insuffisants par des associations (par exemple : le fait de détecter un poussin mâle et de supprimer son œuf à 13 jours d'incubation pourra paraître alors trop tardif). De fait, l'heure est aujourd'hui aux arbitrages selon les exigences et activités spécifiques des couvoirs.
- Si la dimension éthique de la mesure ne prête pas à débat a priori, c'est bien, ici encore, le modèle économique de la filière qui est mis en danger. En effet, en première approche, la mesure coûterait de l'ordre de 55 M€, sans compter la perte potentielle de productivité des couvoirs (source : ITAVI septembre 2021). Cela représente entre 2 et 3% du chiffre d'affaires de la filière, soit l'ordre de grandeur de sa rentabilité actuelle. À ce stade, le consommateur devrait obligatoirement payer au moins une partie de ce surcoût.
- En conclusion, il semble très risqué pour l'intégrité des marchés d'envisager une démarche si onéreuse et si structurante que l'ovosexage, aussi justifiée soit-elle, à l'échelle du seul État Membre. Faire en sorte qu'elle soit étendue rapidement à l'ensemble des pays de l'Union Européenne semble de fait indispensable si l'on veut éviter d'importants déséquilibres à venir. À titre d'illustration, retenons que le grand point commun des pays ayant déjà interdit la production d'œufs en cage (Suisse, Allemagne, Autriche, République tchèque) est ... d'en importer d'ailleurs (Espagne, Pologne, Ukraine).



RÉCOLTE DE GRAINS

Récolte de grains 2021 : quels premiers enseignements à tirer pour la filière française ?

Alors que la récolte vient tout juste de se terminer dans le nord de la France en ce début de mois de septembre et après un épisode de pluies estivales particulièrement perturbateur, ce début de campagne 2021/22 aura apporté son lot de bonnes et de moins bonnes nouvelles.

COMMENTAIRE



- Force est de constater qu'il est de plus en plus difficile de faire des prévisions de récolte face au dérèglement climatique et aux multiples caprices de la météo. Les premières estimations des récoltes en France comme en Russie annoncées dès le mois de juin, indiquaient des niveaux proches des records : plus de 38 millions de tonnes de blé tendre pour la France, 85 millions pour la Russie. Mais, après les pluies incessantes de cet été en France, et des conditions très sèches en Russie, la correction a été particulièrement sévère : probablement moins de **36 millions de tonnes** pour la France (niveau tout de même bien meilleur que 2020 avec 29 millions de tonnes) et autour de 75 millions de tonnes en Russie...
- Ce climat d'incertitudes sur les prévisions de production est venu renforcer encore un peu plus l'appétit des fonds financiers sur les marchés financiers de matières premières agricoles, qui étaient déjà bien présents depuis le début de la crise sanitaire. Ces fortes révisions à la baisse de l'offre mondiale en grains ont généré des tensions sur les marchés et ont eu comme conséquence une hausse des prix sans précédent depuis la campagne 2012/13 : 250 €/t blé tendre rendu Rouen dès juillet 2021. Ces niveaux de prix peuvent paraître étonnants car, dans le même temps, les spécialistes de la prévision maintiennent un niveau de production record en blé tendre à l'échelle mondiale pour cette campagne 2021/22. Quoi qu'il en soit, les prix actuels sont de bon augure pour les producteurs qui, depuis le début de la crise sanitaire

mondiale, semblent bénéficier d'un cycle haussier. La question sera de savoir si ce cycle sera long. Là aussi la prévision s'avère difficile même si des signaux faibles vont plutôt dans le sens d'une certaine durabilité au regard des échéances éloignées sur les marchés à terme également à des niveaux hauts (blé tendre échéance septembre 2022, récolte 2022, à 215,25 €/t sur Euronext au 13 septembre 2021). Les raisons de ces niveaux sont nombreuses : on peut citer par exemple la baisse des stocks envisagée pour pratiquement toutes les matières premières agricoles chez les principaux pays exportateurs, la hausse constante de la demande mondiale tirée par la Chine... Reste à voir maintenant comment seront les futures récoltes de l'hémisphère sud avec le retour fort probable du phénomène climatique de la Niña et de la sécheresse en Amérique du Sud.

- Le 2^e enseignement de cette récolte 2021 réside dans la qualité des productions jugée un peu médiocre chez certains pays producteurs et exportateurs. À titre d'exemple, la Roumanie qui vient de battre son record de production en volumes de blé tendre avec 10,4 millions de tonnes, aurait au moins 40% de sa production de blé dit en « fourrager » ; même constat chez certains États baltes. En France, les premières analyses de qualité des grains effectués par FranceAgriMer et Arvalis semblent indiquer que seulement 30% de la production serait du blé de qualité meunière, avec un poids spécifique égal ou supérieur à 76 kg/hl. Face à ce constat, on peut penser qu'il y aura quelques difficultés à honorer toutes les exigences de qualités des acheteurs, importateurs en particulier. Les exportations de blé français vers les pays tiers devraient être pénalisées par le manque de disponibilités de grains meuniers sauf si les importateurs acceptent plus de tolérance sur le respect des cahiers des charges face à ce contexte. On peut penser qu'un écart de prix se creuse entre le prix du blé meunier et le prix du blé fourrager pendant la campagne, tant il y aura pléthores d'offres de cette seconde catégorie notamment sur le marché européen. Des réactions ont déjà lieu dans la campagne française entre les organismes stockeurs auprès de certains producteurs. La question du prix réel du blé fourrager dans ce contexte particulier se pose : quel en sera son niveau ?
- Mais ce qui est certain à court terme, c'est la hausse visible des prix de l'alimentation animale qui entraîne une augmentation significative des coûts de production pour les éleveurs. Cela fragilise encore un peu plus la filière des productions animales et accentue leur difficulté de répercuter pour partie ces hausses à l'aval et notamment auprès de la grande distribution. *À suivre.*

SUBSTITUTS VÉGÉTAUX

Pourquoi de plus en plus de « géants » du lait et de la viande investissent-ils dans les substituts à base végétale ?

L'heure n'est plus à dénoncer les imitations approximatives de la viande, telles que le proposaient les pionniers des substituts végétaux. Les progrès réalisés dans l'apparence de ces produits, et l'adhésion du consommateur, de plus en plus convaincu de leurs vertus, incitent les industriels du lait et de la viande – et non des moindres – à les intégrer dans leur offre et à le faire savoir.

COMMENTAIRE

- Les initiatives se multiplient : l'un après l'autre, les spécialistes internationaux de la transformation carnée annoncent qu'ils prennent pied sur le segment de la protéine végétale « alternative » (c'est-à-dire destinée à se substituer à la viande, y compris dans l'apparence). En cela, ils suivent de près les géants des produits laitiers, qui ont abordé depuis déjà plusieurs années le domaine des substituts végétaux : on se souvient encore du coup d'éclat de Danone en 2016, lors de son acquisition de l'Américain Whitewave, leader incontesté des boissons végétales pour plus de 11 milliards d'US \$. Ont suivi Lactalis, avec la reprise de l'Islandais Siggis début 2018 (aides culinaires végétales et margarines à beurrer), puis plus récemment le groupe Bel, qui a d'abord introduit des produits mixtes sous certaines de ses marques (Boursin), et ensuite lance Nurishh en avril 2021, une marque internationale 100 % végétale.
- Dans la viande, le pionnier fut le Numéro Un Américain du poulet, Tyson Foods, lorsque, en 2016, il entra au capital (6,5%) de Beyond Meat, créée en 2009, start-up au parcours boursier époustouflant et pionnière du substitut végétal (poulet, bœuf, porc). Une participation revendue trois ans plus tard lorsqu'il apparut que Tyson Foods décidait de créer lui-même sa gamme de produits élaborés à base végétale, tels que nuggets ou hamburgers vegan.
- Aujourd'hui, ce n'est pas moins que le leader mondial, le brésilien JBS, qui acquiert le néerlandais Vivera, spécialiste du substitut de viande à base végétale. L'heure n'est donc plus à opposer viande et alternatives protéiques végétales : chez les principaux acteurs de la viande, introduire une part de produits d'origine végétale dans la gamme ne se discute plus. On en connaît les raisons, l'une diététique – tant les nutritionnistes s'accordent à trouver la ration carnée de notre alimentation trop importante – l'autre environnementale, puisque la production de protéines végétales génère, on le sait bien, moins de gaspillage d'eau et d'énergie et moins d'émissions de gaz à effet de serre...
- En France, on observe une approche légèrement différente. Il est patent que les industries du lait et de la viande occupent une place importante dans l'univers agroalimentaire. L'esprit est désormais à l'encouragement du « flexitarisme », c'est-à-dire une consommation raisonnable et équilibrée de viande et de végétaux, qui laisse, surtout, une place large au plaisir de la table. C'est notamment la mission du site « www.naturellement-flexitariens.fr » dont la formule emblématique parle d'elle-même : « aimez la viande, mangez-en mieux ». Ce site est géré par... Interbev, l'outil interprofessionnel de la filière viande française. Autrement dit, il n'est plus temps d'encourager la consommation effrénée de viande, mais plutôt de la rendre à nouveau attractive, en quantité modérée, mixée avec du végétal. Ainsi, les marques les plus connues proposent des formules cuisinées, tels des hachés contenant aussi de la céréale, du quinoa ou divers légumes.
- Mais il en résultera une évolution de leur image qui va progressivement détacher les marques de la viande pure, au risque de rendre la présence de celle-ci moins prépondérante, voire accessoire... Cela est d'autant plus vrai que le produit proposé est élaboré. Ainsi, aujourd'hui, il reste périlleux de prétendre convaincre avec une garniture végétale de burger. En revanche, les nouveaux « nuggets » à base de blé que commercialisent certains ressemblent à s'y méprendre à des nuggets de poulets. Une convergence de goût et de texture troublante...



NEW BREEDING TECHNIQUES

Comprendre les New Breeding Techniques (NBT) au-delà des passions

Accélérateur de la sélection variétale pour certains ou OGM dissimulés pour d'autres, les NBT polarisent l'opinion. Mais de quoi s'agit-il vraiment, que peuvent-ils apporter, et quels sont les risques ?

COMMENTAIRE

- Les NBT sont l'ensemble des méthodes apparues après 2001, année de la directive européenne qui définit ce qu'est un organisme génétiquement modifié (OGM), capables de modifier le génome d'un organisme. Bien que variées, ce sont principalement des méthodes d'édition du génome, permettant de modifier l'ADN d'une cellule (i) en provoquant l'ajout ou le retrait d'un nombre aléatoire de nucléotides ou (ii) en remplaçant une portion plus ou moins longue d'ADN par une autre. En Europe, les produits issus de ces méthodes sont considérés comme OGM depuis 2018. Cependant, un rapport rendu le 29 avril 2021 par la Commission Européenne a relancé le débat, puisqu'il conclue au contraire que la législation européenne actuelle sur les OGM n'est pas adaptée aux NBT, car trop différente de celles existant dans le monde et que, datant de plus de 20 ans, elle fait l'impasse sur autant de progrès scientifique et technologique.
- L'argument principal en faveur des NBT est qu'elles devraient permettre d'accélérer la sélection pour des caractères d'intérêt agronomique (résistance aux maladies, à la sécheresse, etc.). Elles permettent en effet de remplacer une version d'un gène par une autre qui favorise le caractère recherché, ou au contraire d'empêcher de s'exprimer un gène provoquant un caractère non-désiré. Les NBT pourraient donc être une réponse aux défis du changement climatique et de la réduction des intrants. Par ailleurs, leurs promoteurs mettent en avant que les NBT ne seraient qu'une accélération par l'homme et la science d'évolutions susceptibles d'intervenir par des voies naturelles mais dans un horizon de temps beaucoup plus long. Les opposants, quant à eux, mettent en avant les risques liés à une édition du génome susceptible d'entraîner des modifications non désirées ainsi que le risque que les plants issus des NBT ne deviennent dominants dans l'écosystème.
- Ailleurs dans le monde, il est intéressant de constater que les réglementations concernent les produits, et non les méthodes comme en Europe. Ainsi, l'Argentine et le Brésil utilisent une approche au cas par cas ; ils ne régulent pas les plantes issues des NBT dont le génome ne contient pas de gène étranger à l'espèce. Le Canada de son côté régule les plantes dont les caractéristiques obtenues après modification génétique

sortent trop de « l'ordinaire ». Les États-Unis enfin ne régulent pas les plantes issues des NBT, tant que leur génome ne contient pas d'ADN laissé là par la méthode utilisée, en plus de la modification voulue.

- Le cadre réglementaire européen, unique en la matière, sera probablement modifié dans les années à venir, ce qui va certainement donner lieu à de nombreux débats, plus ou moins éclairés et rigoureux. Pourtant, eu égard à l'intérêt des NBT en termes agronomiques et aux interrogations de nos concitoyens à ce sujet, des discussions documentées et au-delà des postures sont nécessaires. Des discussions d'autant plus nécessaires qu'elles concernent la maîtrise de notre environnement et de notre souveraineté alimentaire, ainsi que la compétitivité de notre agriculture face à des tiers dont les cadres réglementaires sont différents. Il sera peut-être intéressant de s'interroger sur la perspective de réguler les produits, et non les méthodes et de clairement définir ce qu'est une mutation « qui aurait pu se produire dans la nature ».





Face à de nouveaux défis environnementaux, quelle évolution pour les protéines animales en France ?

Il ne suffit plus qu'un produit alimentaire soit bon et bon marché, ni même qu'il soit seulement sain. Il importe tout autant qu'il contribue à sauver la planète et ses habitants... ! On voit désormais se construire toute une organisation autour d'une alimentation responsable. Loin d'être un handicap pour les acteurs des filières agroalimentaires, cette évolution offre de nouvelles perspectives en matière de marketing, de valorisation, et en définitive, de notoriété et de chiffre de vente.

La France importe environ 20% de ses produits alimentaires.

Portrait des évolutions récentes de la consommation des produits animaux en France

Les productions animales françaises dépendent majoritairement des débouchés nationaux et, dans une part variable selon les espèces, des exportations. Dans un contexte où la France importe environ 20% de ses produits alimentaires et malgré les difficultés de compétitivité à l'export des filières animales, le solde net des produits issus de l'élevage est globalement positif avec cependant des importations en hausse dans certaines filières. La renationalisation de l'offre est pourtant un facteur clé de développement en raison de la sensibilité croissante des consommateurs à l'origine des produits alimentaires.

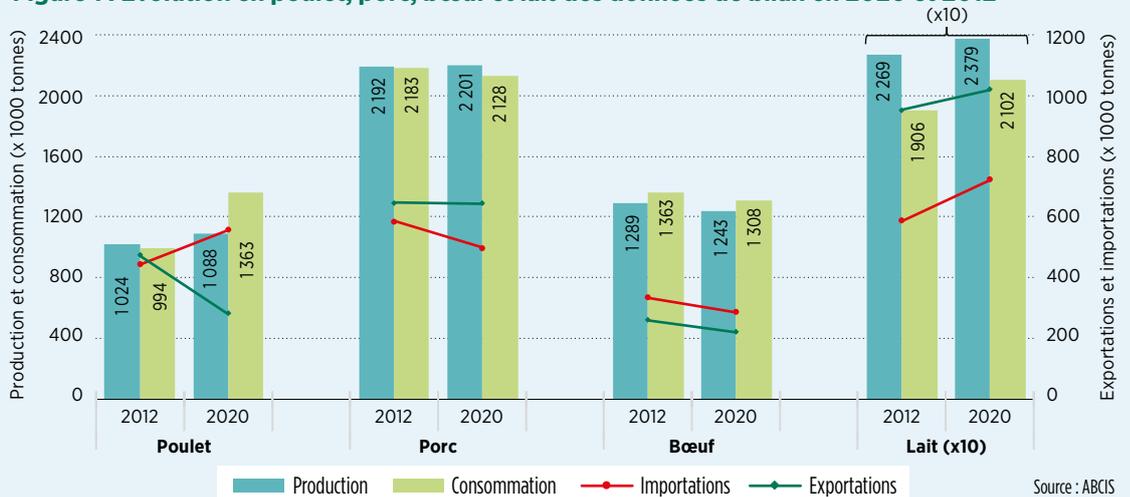
Le tour d'horizon de l'évolution entre 2012 et 2020 des données par bilan en poulet, porc, bœuf et lait (figure 1) met en avant les faits marquants suivants :

- En porc, la production résiste mieux que la consommation, soutenue par les débouchés à l'exportation

et avec un niveau d'importation relativement stable (de l'ordre de 25%),

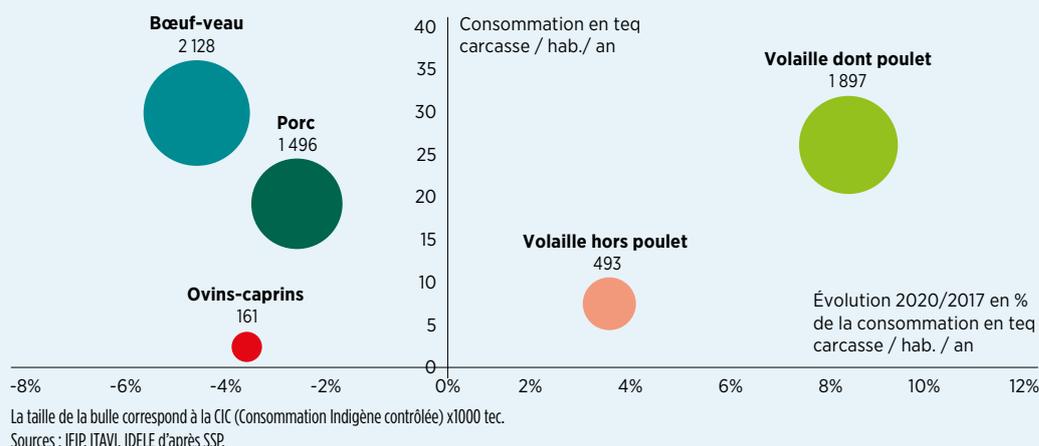
- En revanche en bœufs s'opère un manque d'adéquation qualitative entre la production et la demande, qui est tirée par le haché, produit standardisé. Dans le même temps, l'information obligatoire de l'origine des viandes en consommation hors domicile (CHD) stimule la baisse des importations (-17%),
- Enfin en lait et en poulet, l'orientation de l'offre vers des productions segmentées à plus forte valeur ajoutée crée un appel d'air pour des produits d'importation et un déséquilibre du solde commercial. Ainsi, l'importation en poulet et en produits laitiers a cru de 25% et +23%, majoritairement dans des produits standards.

Figure 1 : Évolution en poulet, porc, bœuf et lait des données de bilan en 2020 et 2012



Source : ABCIS

Figure 2 : Consommation de produits carnés par bilan en 2020 en milliers de tonnes équivalent carcasse par habitant et par an et son évolution 2020/2017



En 2020 la consommation française toutes viandes est de 84,5 kg équivalent carcasse par habitant (figure 2), après une baisse d'à peine 1% entre 2017 et 2020. Le porc à -5% sur la même période demeure la principale viande consommée (31,6 kg par habitant par an) devant la volaille à 28,3 kg en croissance de 7,6%. La viande bovine (22,2 kg) chute de 3% en 2020 par rapport à 2017. Derrière ces chiffres, une perte de diversité s'observe en volaille et en ruminants, avec pour illustrer un total volaille hors poulet (canard, dinde, pintade, caille...) qui ne croît que de 3%. Sur la même période, l'analyse donne les œufs de ponte à +10% et les produits laitiers à 307,9 kg équivalent lait par habitant par an, en retrait de 2%.

La recherche de segmentation de l'offre profite aux produits sous SIQO¹ bien que leur part reste largement minoritaire dans les productions avec au plus une part de 21% en produits laitiers et 18% en volaille en 2019. La segmentation des produits sous SIQO se développe avec des stratégies hétérogènes entre des productions de niche et de masse. En 2019, les volumes de viandes hors volaille sous SIQO (hors bio) sont à +6% conséquence de la hausse de la production porcine (5,6% des volumes

totaux soit une hausse de 31,5% entre 2018 et 2019). Le bio, quant à lui, avec 5,6% de part de marché du total alimentaire en 2019, continue à se développer (+13,5% en 2019/2018) au travers de sa diffusion, ses volumes d'achats par foyer se stabilisant. En produits laitiers, la collecte de lait bio croît régulièrement depuis 2015 pour atteindre 4% en 2019. Son potentiel de développement en viande avec une part moindre dans le panier des ménages comparativement au conventionnel (10% vs 18%) reste plus limité et, avec moins de 1% de la production en porc et 1,5% en volaille, il reste loin derrière le Label Rouge. En viande bovine, le bio représente 2,3% de la production.

Sous l'impulsion de la demande sociétale, la part de la production de produits animaux dont les pratiques d'élevage se positionnent au-delà des normes minimales de bien-être animal de l'UE, s'étend. L'expression produit du bien-être animal à l'attention du consommateur revêt un champ large (spécifications produits, démarches de responsabilité sociétale...). La volaille pionnière en 2018, a donné lieu à une première démarche privée d'étiquetage sur le bien-être animal avec des différenciations centrées sur les modes d'élevage.

La volaille pionnière en 2018, a donné lieu à une première démarche privée d'étiquetage sur le bien-être animal avec des différenciations centrées sur les modes d'élevage.

L'assiette d'aujourd'hui, héritage de la transition alimentaire du XX^e siècle

En quelques décennies, l'alimentation est devenue plus diversifiée en nutriments, davantage transformée et surtout plus riche en produits animaux alors que les besoins énergétiques des consommateurs se sont réduits à mesure de leur sédentarisation. Avec la massification de l'offre, la perception des produits carnés est devenue plus distanciée de l'animal, de même que l'urbanisation a éloigné les consommateurs des bassins de productions entraînant une perte de socialisation alimentaire et de lien entre le mangeur et l'aliment brut. Ces tendances et la modification de nos modes de vie participent à la déconsommation des produits carnés avec cependant un effet générationnel. Leur niveau de consommation le plus élevé est atteint par les 45-59 ans et diminue progressivement chez les générations plus jeunes, avec un creux de consommation des 18-34 ans,

et ceci sur un fond de déséquilibre démographique structurel durable. La consommation des produits carnés a longtemps eu un rôle de marqueur social en se développant avec l'élévation du niveau de vie. Aujourd'hui, les pratiques alimentaires des plus aisés s'orientent vers des valeurs de modération vis-à-vis de produits animaux jugés substituables, dans une forme d'affirmation identitaire de soi.



(1) SIQO : Signe d'identification de qualité et d'origine

En quelques décennies, la nutritionnalisation de l'acte alimentaire s'est développée via la diffusion des connaissances nutritionnelles et des injonctions des politiques de santé publique.

Un consommateur proactif aux exigences santé renforcées

En quelques décennies, la nutritionnalisation de l'acte alimentaire s'est développée via la diffusion des connaissances nutritionnelles et des injonctions des politiques de santé publique, conduisant à faire porter au consommateur la responsabilité du choix du bon aliment. Cette démarche a modifié l'image des produits carnés accusés de contribuer à l'augmentation des maladies chroniques. Ce constat va de pair avec une sensibilisation croissante à une alimentation plus durable des politiques publiques au travers des affichages nutritionnels et environnementaux et des recommandations du PNNS⁽²⁾

en faveur d'un rééquilibrage à parts égales entre consommation de protéines animales et végétales. Les protéines animales représentent 60 à 70 % des apports protéiques en France contre 30 % au niveau mondial. Dans un contexte d'anxiété par rapport à l'alimentation et face à la multiplication des mentions de qualité, le consommateur responsable cherche à prendre le pouvoir sur son alimentation en ayant recours aux applications de notation alimentaire qui se développent notamment parmi les 25 % des consommateurs les plus éduqués.

La crise sanitaire, une embellie transitoire sur fond d'érosion durable de la consommation à domicile

Les produits animaux sont des produits piliers ancrés dans le quotidien des consommateurs avec des taux de pénétration élevés soit à fin 2020 : 87 % en fromage, 81 % en charcuterie et 75 % en ultra-frais. En viande de boucherie, les volumes d'achat des ménages ont chuté en 5 ans (2019/2014) de 20 % en porc et de 10 % en bovin, selon Kantar. Les produits élaborés, grâce à leur dimension praticité, résistent mieux que les produits bruts : le haché de bœuf est à +6 % et la charcuterie à -7 %. La volaille jugée saine et accessible, recule moins vite (-1%). La CHD en croissance soutenue (env. 4 % par an) est en partie un relais de croissance avec une part en volume estimée à 27 % en volaille et 24 % en bovin et dans une moindre mesure en porc (15%), la dimension professionnelle et une moindre adaptation de l'offre y contribuant.

frais, un segment mature, peine à renouer avec la croissance à -9 % sur 5 ans. La crème se redresse depuis 2017 et le fromage, se maintient en légère croissance (à peine +1 % par an) sous l'impulsion de l'engouement pour la cuisine, le snacking et l'apéritif.

Les produits laitiers, en flux tirés par la demande entre 2014 et 2019 ont vu leurs volumes de lait liquide s'éroder de manière continue, soit de 16 % en 5 ans, de même qu'en matière grasse solide (-4 %), de manière plus modérée selon les données IDELE d'après IRI. L'ultra

Sur la période de la crise sanitaire, le report de la baisse d'activité de la RHD (-40 % de CA à fin juin 2020/2019) a favorisé l'embellie transitoire des produits carnés. La viande de porc et la charcuterie ont joué le rôle de produit refuge en tant qu'espèce économique avec par exemple +7 % en viande de porc en volume d'achat des ménages au cumul annuel à fin 2020 selon Kantar. Le dynamisme de la volaille s'est renforcé avec +9 % sur cette même période. En revanche, les pièces de bœuf ont vu s'effectuer sur la même période un report notamment au profit du haché (+10 %), plus économique mais générant un déséquilibre matière.

En produits laitiers et selon IRI, seuls fromage et crème à +8 % et +11,8 % en annuel 2020 ont bénéficié d'un retour du cuisiné.

Un temps de prise de conscience et d'accélération des tendances

Si la crise sanitaire n'a pas révélé de nouvelle tendance, elle participe d'un bond en avant dans le temps dans la prise de conscience par les consommateurs.

Si la crise sanitaire n'a pas révélé de nouvelle tendance, elle participe d'un bond en avant dans le temps dans la prise de conscience par les consommateurs, avec une place croissante accordée aux préoccupations santé, bien-être et citoyennes (éthique, bien-être animal...).

La population mondiale devrait atteindre 10 milliards de personnes à 2050 avec une consommation de viande amenée à doubler. Or, le niveau élevé de productivité rendu possible par l'intensification de l'élevage a soulevé des interrogations chez le consommateur quant à sa durabilité en termes de consommation de ressources naturelles, d'impacts sur le climat et sur la biodiversité ou de santé. Elle a favorisé le soutien à l'origine France et au consommer local. Par ailleurs, la situation sanitaire est venue renforcer le lien entre alimentation et santé au travers de l'association entre consommation de viande et une plus grande vulnérabilité au covid des personnes obèses ou en surpoids.

Avec une part d'actifs en télétravail de 13 % fin 2020 contre 7 % fin 2019, la crise sanitaire a installé chez les salariés de nouvelles routines autour de la cuisine d'assemblage, conduit à redécouvrir la dimension sociale de l'alimentation autour du partage des repas et traduit la volonté de se réapproprié encore plus son alimentation.

La digitalisation des parcours d'achat s'est accélérée y compris auprès des consommateurs seniors. L'e-commerce a gagné environ 1,5 point de part de marché en produits carnés à fin 2020. Ce mouvement va de pair avec une optimisation et un enrichissement des assortiments avec plus de visibilité pour les produits animaux. La restauration est elle aussi amenée à se digitaliser via de nouveaux formats de livraison amputant à terme des parts d'estomac à la grande distribution. Cependant, si la crise a généré un élargissement de l'utilisation d'outils numériques, l'illectronisme touche encore 15 % de Français.

(2) PNNS : Programme National Nutrition Santé

Certains équilibres impliquant des transformations en profondeur de la demande en produits animaux se dessinent et ce d'autant plus que la crise dure. Ils arguent d'une nouvelle transition alimentaire après celle du XX^e siècle. Pourtant, la compréhension des comportements des consommateurs nécessite de plus en plus une lecture graduée au vu de l'accroissement

des inégalités : 30% des Français ont été concernés par une dégradation financière lors de la crise sanitaire alors que le regain d'épargne (+0,4% en 2020) se concentre sur les 30% plus aisés. D'ailleurs, un retour du prix parmi les premiers arbitrages à l'achat au travers de la progression continue des premiers prix est observé depuis fin 2020.

Montée des alternatives végétales

Le marché mondial des protéines végétales soit 17,6 Mds \$ en 2019 à +6,8% par an, a vu sa dynamique s'accroître en 2020 avec plus de 500 produits lancés.

Les flexitariens, selon Ipsos pour FranceAgrimer, représentent en 2020, 32% des Français et les végétaliens et végétariens, à peine 5%. Leurs motivations sont diverses, de l'impact sur la condition animale à la santé humaine et à l'environnement. Elles se sont renforcées au sortir de la crise sanitaire concourant à la végétalisation de l'alimentation.

Les protéines végétales, un peu plus de 30% des protéines consommées, sont issues soit de produits non transformés soit de Matières Protéiques Végétales (MPV) issues de végétaux riches en protéines (blé, soja, pois, fève et lupin). Le marché mondial des protéines végétales soit 17,6 Mds \$ en 2019 à +6,8% par an, a vu sa dynamique s'accroître en 2020 avec plus de 500 produits lancés. En France, ce segment est estimé à 400 M€ à +11% en 2020 par rapport à 2019 avec une offre de substituts végétaux qui s'est étoffée en alternatives aux produits laitiers (jus, ultra-frais...) et dans une moindre mesure en alternatives aux viandes. Ce segment offre des sources de protéines variées, facilement disponibles, bien acceptées des consommateurs mais sa diffusion reste encore limitée dans les usages.

En parallèle ont émergé depuis plusieurs années d'autres sources alternatives de protéines. Le segment à base de champignons avec un marché mondial de 50 Mds \$ en 2019 est estimé à 66 Mds \$ en 2027 avec notamment des substituts de viande à base de mycélium déjà commercialisés en Europe du Nord. Le segment des insectes, soit un marché mondial de 114 M\$ en 2019, est plutôt orienté petfood et aquaculture compte tenu de

barrières réglementaires et sanitaires freinant leur accès à l'alimentation humaine. Enfin, en ce qui concerne le marché des algues, quelques-unes sont autorisées à la consommation humaine. Leur forte teneur en protéine (spiruline 60 à 70% contre 30% pour le bœuf) est intéressante mais leur champ d'application se limite aux compléments alimentaires et aux ingrédients en alternative aux œufs (sauce, biscuiterie).

En réaction à la tendance du végétal, des start-ups et des acteurs traditionnels de la viande tels que Danish Crown ou Tyson ont pris des positions sur le segment des hybrides protéiques alliant végétal et animal. Ils souhaitent répondre aux consommateurs amateurs de viande soucieux de santé, d'environnement et désireux de ne pas faire de compromis sur la sensorialité de la viande.

Les protéines animales bénéficient d'un ancrage fort sur le plan culturel et social avec des spécificités nutritionnelles qui les rendent non substituables. Certaines alternatives végétales en revanche présentent des limites nutritionnelles (contaminations croisées, FAN⁽³⁾) et n'ont pas toutes fait la preuve de leur durabilité (insectes, algues...). L'évolution vers un rééquilibrage protéique souhaité par les pouvoirs publics, pourrait constituer pour les filières animales, une opportunité de segmentation amont et de renouvellement de l'offre au travers de l'éco-conception vers plus de durabilité. Cette orientation pourrait favoriser à la fois la défense du marché domestique et le développement sur les marchés export dans une démarche de compétitivité hors coût.

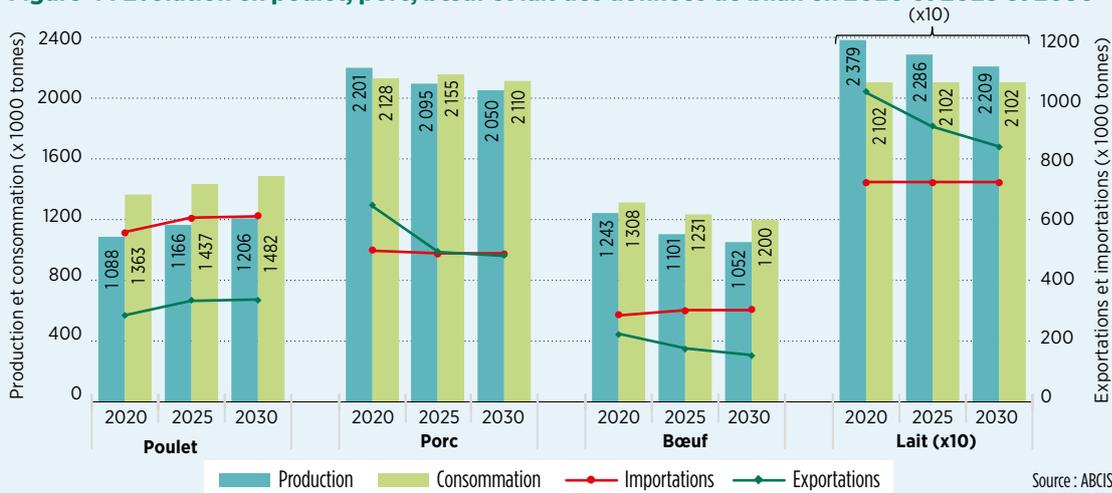
En parallèle, ont émergé depuis plusieurs années d'autres sources alternatives de protéines.

Figure 3 : Segmentation des produits végétaux transformés et substituts de "produits animaux"



(3) FAN ou Facteurs AntiNutritionnels, composés chimiques, naturels ou synthétiques, qui interfèrent avec l'absorption des nutriments.

Figure 4 : Évolution en poulet, porc, bœuf et lait des données de bilan en 2020 et 2025 et 2030



Source : ABCIS

Vers une renationalisation de la consommation

À partir de 2025, les exportations reculeraient malgré le maintien de la demande mondiale.

Sur la base d'une hypothèse de croissance démographique française de 100 000 habitants par an et tenant compte de l'impact potentiel du développement des substituts végétaux, un scénario de bilan à 2030 peut être établi par grande espèce. Il donne un total viande de boucherie à 53,7kg eq. carcasse par habitant par an en recul de 4,4% par rapport à 2020 confirmant leur érosion au profit de la volaille (29,3kg). Les produits laitiers pourraient en partie contenir leur dégradation sur la même période avec 301,8kg eq. Lait par habitant par an.

En poulet, l'offre devrait suivre la croissance de la demande nationale en production standard et en ECC⁴ et les importations se positionner en léger recul à partir de 2022 sous l'effet de la loi Egalim en CHD. La part de l'exportation sur la production devrait s'infléchir à moins de 25% environ à partir de 2025. Le maintien d'un positionnement prix favorable vis-à-vis des autres viandes pourrait encourager les substitutions végétales.

En porc, la préférence pour l'origine France devrait compenser en partie l'érosion de la consommation

(-0,9% 2030/2020). À partir de 2025, les exportations reculeraient malgré le maintien de la demande mondiale. La restauration de la production en Chine et l'évolution de la situation sanitaire rendent incertains le niveau de la demande. La part de substitution végétale devrait être limitée.

En bœuf, les importations seraient légèrement croissantes en produits standards à destination de la transformation et les exportations devraient reculer progressivement jusqu'en 2025 puis se stabiliser à environ 15% jusqu'en 2030. Les segments haut de gamme devraient privilégier l'offre française et le bio en ligne avec le plan de filière.

En produits laitiers, l'érosion de la production de lait conventionnel entraîne une relative dégradation du solde commercial que cherche à compenser en valeur la montée en gamme de la production vers le bio et les laits territorialisés sous cahiers des charges. La faible compétitivité coût des élevages et des transformateurs provoquent un recul du lait conventionnel à plus faible valeur ajoutée.

En conclusion, l'élevage et les produits animaux doivent relever de nombreux défis environnementaux qui président à sa transformation, en particulier ses impacts sur la santé humaine, l'environnement et le bien-être animal. Cependant, les enjeux autour de la relocalisation, du bio, et de la valorisation autour du bien-être animal pourraient se heurter au consentement à payer des consommateurs, limité par les contraintes économiques des principaux consommateurs de ces produits.

(4) ECC : European Chicken Commitment.

PRISME 34

L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire - Septembre 2021

Directeur de la publication : Philippe Chapuis.

Rédacteur en chef : Isabelle Job-Bazille.

Rédacteurs : Béatrice Eon de Chezelles, Benoit Bousquet, Arnaud Rey, Frédéric Jehl, Xavier Cassedanne, ABCIS.

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A., à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication. Réalisation : Atelier Art6 - Photos : 123rf, iStock.

PRISME

L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire

CONSULTEZ NOS PUBLICATIONS EN LIGNE



<https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

- ▶ Rubrique Secteur
- ▶ Agriculture et Agroalimentaire



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.